

505 LH60/11

325

(19h1)

Extension de la commande centralisée de Sartrouville à Maisons-Laffitte (ligne de Paris à Mantes).

A

Extension de la commande centralisée de Sartrouville à Maisons-Laffitte (ligne de Paris à Mantes).-

Centre S.N.C.F. au M.T.P.
Dépêche du M.T.P. à la S.N.C.F.

23.10.41 *manque*
23.11.41

SECRETARIAT D'ETAT
AUX COMMUNICATIONS

Direction Générale
des Transports

5ème Bureau

Région Ouest

Ligne de Paris à Mantes

Extension de la commande
centralisée jusqu'à
Maisons-Laffitte

Ouest 350 - 7

Paris, le 28 novembre 1941.

C O P I E

LE SECRETAIRE D'ETAT
à Monsieur le Directeur Général de la
Société Nationale des Chemins de fer.

Vous m'avez présenté, le 23 octobre 1941, un projet concernant l'extension de la commande centralisée du trafic à la section Sartrouville-Maisons-Laffitte.

Les dispositions envisagées sont détaillées dans la notice explicative et sur les plans joints au dossier.

Après examen par le Service Technique des Transports, j'approuve le projet présenté dont le montant, évalué en principal à 1.280.000 fr, sera imputé sur les crédits d'engagements du budget d'établissement de 1942 (programme normal).

Il est entendu que :

1°) les imputations, tant en dépenses qu'en recettes, effectuées conformément à la circulaire ministérielle du 20 mai 1902 et à la décision du 11 septembre 1939, seront les suivantes :

- Travaux complémentaires proprement dits,
somme évaluée en principal à 1.207.000 fr.

- Installations et matériel supprimés :

a) coût primitif, en principal, de ces installations, évalué à :

Travaux complémentaires 71.400 fr.
Matériel inventorié 1.600 fr.

b) reprise des matériaux utilisables évalués à :

Travaux complémentaires 4.650 fr.
Matériel inventorié 350 fr.

2°) la dépense à payer chaque année devra rester dans

.....

la limite des crédits de paiement inscrits à cet effet au budget d'établissement de la S.N.C.F. (programme normal) régulièrement approuvé pour l'exercice correspondant.

Pour le Ministre et par autorisation,
Le Directeur Général des Transports,

signé: René CLAUDON.